



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Informatique

Bachelier Informatique de gestion

Enseignement pour Adultes et de
Formation Continue (EAFC) Famenne-
Ardenne

Eric Flavier (président)
Anne-France Brogneaux
Antoine Settelen

11 juillet 2023

Table des matières

Informatique : EAFC Famenne-Ardenne.....	3
Synthèse	4
Introduction : principales évolutions de contexte depuis la précédente évaluation	6
Critère A.....	7
Critère B.....	10
Critère C.....	13
Conclusion	14
Droit de réponse de l'établissement.....	15

Informatique : EAFC Famenne-Ardenne

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2022-2023 à l'évaluation continue du cursus « Informatique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2016-2017.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu le 14 décembre 2022 à l'EAFC Famenne-Ardenne à Jemelle. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Informatique de gestion, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2016-2017 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Eric Flavier (président), expert en pédagogie en enseignement supérieur
- Anne-France Brogneaux, experte de la profession
- Antoine Settelen, expert étudiant

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Forte cohésion entre les enseignants
- Relations de confiance entre enseignants et étudiants
- Collaboration entre coordinatrice qualité et coordonnateurs des sections
- Organisation en quatre années ajustée aux caractéristiques du public accueilli

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Peu d'interactions entre les différentes promotions (cours isolés)
- Démarche qualité implicite et peu formalisée
- Le choix d'un enseignement mutualisé et partiellement délocalisé avec l'EAFC Sud-Luxembourg

[Droit de réponse de l'établissement](#)

OPPORTUNITÉS

- La collaboration avec la HERS et l'EAFC Sud-Luxembourg
- L'appui sur le réseau des EAFC
- Un secteur d'activité professionnelle pourvoyeur d'emploi
- L'étalement de la formation sur quatre années pour mieux répartir la charge de travail

MENACES

- Une forte employabilité avant la diplomation engendrant un faible taux de diplomation
- Le manque de ressources (notamment de périodes) pour les missions transversales
- L'implantation géographique de la formation et l'éloignement des étudiants

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

1. Un travail de formalisation de la démarche qualité visant d'une part à soutenir les initiatives individuelles et d'autre part concourant à l'émergence d'une culture qualité explicite.
2. Une analyse transversale des EEE en complément d'un traitement individuel et personnel par les enseignants afin de soutenir des orientations communes à l'échelle de la section et de l'établissement.
3. Renforcer les actions du SAR adaptées aux enjeux spécifiques des étudiants de la section, notamment la prise en compte de la dimension psychologique ou des contraintes inhérentes à l'usage d'un matériel spécifique. Cela pourrait passer également par la délocalisation d'actions du SAR sur le site de Jemelle où est dispensé le Bachelier en Informatique de Gestion.
4. Engager une réflexion de fond sur le sens et la place du TFE dans le cursus des étudiants afin de renforcer à leurs yeux la plus-value du diplôme dans un contexte de forte employabilité.
5. Développer la communication externe (site web, flyer) et le réseau des *alumni*.

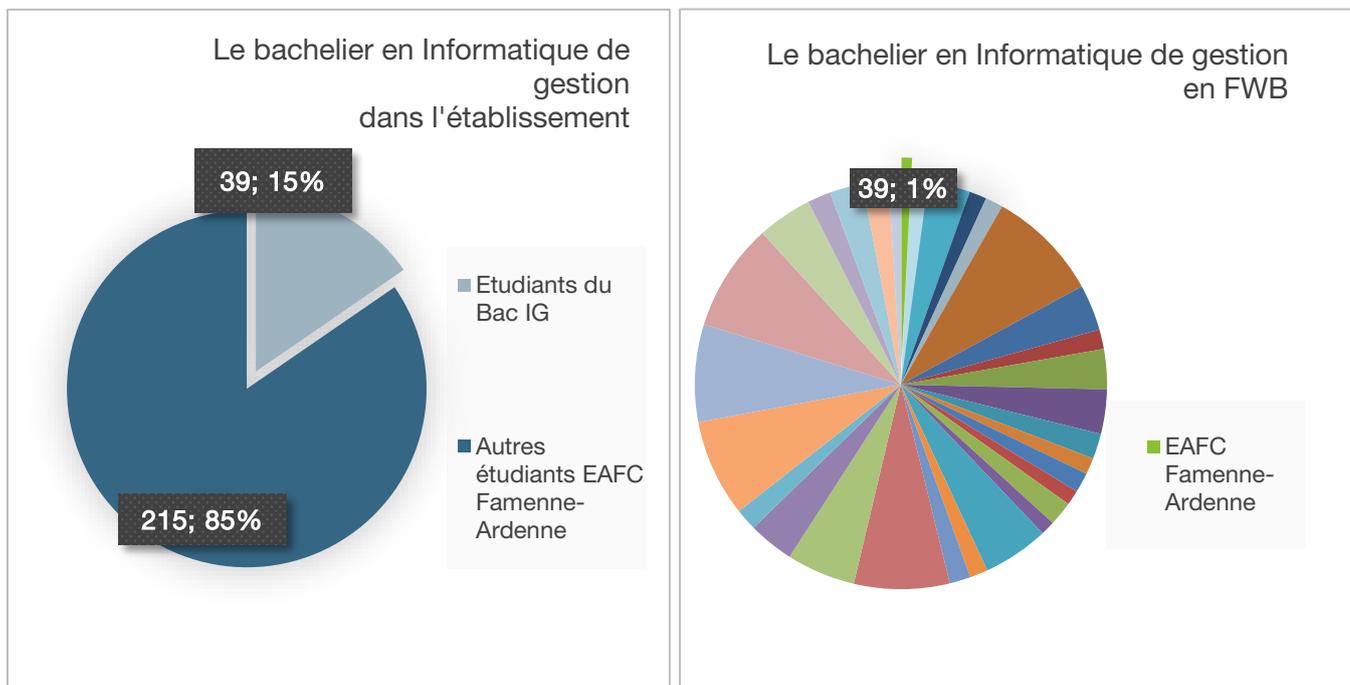
Présentation de l'établissement et du programme évalué

L'établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) Famenne-Ardenne a pour pouvoir organisateur Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) et dépend du réseau du même nom.

L'institut est implanté sur quatre sites (Marche, Jemelle, Bastogne et Bomal) et offre une vaste gamme de formations allant du niveau secondaire au niveau supérieur.

L'offre de formation d'enseignement supérieur englobe trois bacheliers dispensés en horaire décalé : Assistant de direction, Comptabilité et Informatique de gestion. Ce dernier, qui fait l'objet de la présente évaluation, est organisé à Jemelle. Suivant la capitalisation des unités d'enseignement, ce cycle complet s'échelonne sur quatre années.

En 2020-2021, 39 étudiants sont inscrits au bachelier en Informatique de gestion sur un total de 254 inscrits en enseignement supérieur à l'EAFC Famenne-Ardenne, soit 15 % des effectifs. Ces 39 étudiants représentent, par ailleurs, 1 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 4739 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles².



² Source : Dossiers d'avancement des établissements et base de données SATURN, année de référence 2020-2021.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis la précédente évaluation

Le Bachelier en Informatique de Gestion dispensé au sein de l'établissement a fait l'objet d'une première évaluation en 2011-2012, puis d'une évaluation de suivi le 5 décembre 2016. Depuis cette dernière visite, plusieurs changements notables, de plusieurs ordres, sont à relever.

Au plan institutionnel, l'évolution du Pouvoir Organisateur, devenu « Wallonie-Bruxelles Enseignement » (WBE) au 1er septembre 2020, a été accompagnée d'une modification de la dénomination de l'établissement, désormais « Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue Famenne-Ardenne » (EAFC Famenne-Ardenne), adoptant ainsi une dénomination similaire aux autres établissements d'EPS du réseau, apportant de la sorte plus de visibilité et de reconnaissance.

La période de référence de la présente évaluation a été marquée par la crise sanitaire dite de la « Covid-19 » et des périodes de confinement plus ou moins strict engendrant l'organisation des enseignements en distanciel. A l'instar de nombreux autres établissements de formation, l'EAFC Famenne-Ardenne a dû et su s'adapter à ces dispositions nouvelles, accompagnant au mieux personnels et étudiants. Cet épisode a également constitué pour l'établissement une opportunité de développement, profitant de ces changements, d'abord contraints, pour insuffler un « virage numérique » renouvelant certaines pratiques pédagogiques.

L'équipe de direction a également évolué avec la nomination d'une nouvelle directrice depuis le 1er janvier 2019, l'ouverture d'un poste de directrice adjointe et la désignation d'une coordinatrice qualité unique travaillant en collaboration avec les coordonnateurs de section. Plus spécifiquement, relativement au Bachelier en Informatique de Gestion, notons l'adoption du nouveau dossier pédagogique en 2018 amenant à une mise en œuvre effective à compter de septembre 2021, ainsi que la mise en place d'une collaboration avec la Haute Ecole Robert Schuman (HERS) et l'EAFC-Sud Luxembourg.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement et caractère pérenne

1. Sous l'impulsion de la direction et de la coordinatrice qualité, l'établissement est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Le développement du service d'aide à la réussite (SAR) ces dernières années en constitue une bonne illustration. A l'échelle de l'établissement, du fait de l'éclatement géographique des sites d'enseignement, la planification de réunions régulières (2 à 3 par an) des enseignants et chargés de cours avec la direction et/ou la coordination qualité permet d'aborder les points saillants, notamment lorsque ceux-ci relèvent de points de divergence et nécessitent une discussion de fond. Les échanges en distanciel, notamment par mail, viennent compléter la dynamique de partage et de communication en interne. Néanmoins, ces réunions « qualité » trimestrielles sont des jalons généraux d'une démarche qualité. Celle-ci est alors surtout appréhendée comme une approche globale sans que ne soient toujours bien précisées les actions ou les repères. Il semble en effet que le plan d'action et les fiches action qui en découlent restent essentiellement exploités par la direction, et dans une moindre mesure par les enseignants. Les initiatives telles que les évaluations des enseignements par les étudiants, impulsées par le plan d'action, ne font par ailleurs pas l'objet d'une analyse transversale, étant en l'état cantonnées à une exploitation individuelle par les enseignants dans le cadre des activités d'apprentissage qu'ils dispensent (voir ci-dessous point 3).

Caractère explicite de la démarche d'amélioration continue

2. Le comité souligne la très bonne dynamique d'équipe au sein de l'établissement, et plus encore de la section Bachelier en Informatique de Gestion. Il existe une véritable cohésion d'équipe où les chargés de cours se font mutuellement confiance, se connaissent et s'entraident en fonction de leurs compétences particulières. Cela se traduit également par des échanges très nombreux entre eux, essentiellement par mail afin de pallier une certaine forme d'isolement (lieu excentré géographiquement et peu de cours donnés en parallèle). Soulignons ici la volonté des enseignants de partager leurs pratiques et leurs expériences, de manière spontanée, souvent informelle, et sur des temps personnels. Le plan d'action soutient cette implication en se donnant pour objectif l'harmonisation des supports de cours et le renforcement des plateformes Moodle et Teams. En d'autres termes, les ressources pour promouvoir la démarche qualité et soutenir le développement professionnel des formateurs sont essentiellement, voire quasi exclusivement, internes à l'établissement.

3. Le comité salue la pratique des EEE et leur implémentation au sein du programme du Bachelier en Informatique de Gestion. La mobilisation de chaque chargé de cours dans la diffusion des questionnaires standardisés d'EEE à l'issue de leurs enseignements témoigne de la dynamique collective d'autorégulation. En revanche, il est dommageable que ces données ne fassent que très peu l'objet d'une analyse transversale, c'est-à-dire que les résultats des EEE ne sont pas véritablement exploités pour repérer des éléments communs ou proches, dans le sens d'une démarche qualité partagée. Ainsi, sur ce point, la régulation du programme se fait donc au sein de chaque UE, mais la dimension inter-UE fait encore défaut dans la réflexion.
4. De l'ensemble de la visite se dégage une impression positive relativement à l'intérêt que nourrissent direction, coordination qualité, enseignants et étudiants à l'égard de la qualité. Chaque partie prenante semble sensible à la démarche qualité sans pour autant que se dégage une véritable culture qualité. Celle-ci demeure implicite (cf. Critère C) du fait d'une formalisation encore peu développée au sein de l'établissement et de la section en particulier, en raison notamment d'un certain isolement du programme d'études sur le site de Jemelle engendrant des interactions asynchrones ou en distanciel, mais peu d'interactions en présence entre les enseignants (à l'exception des quelques réunions annuelles avec la direction et la coordination qualité) ou entre les étudiants des différentes promotions. Soulignons l'effort déployé pour soutenir cette démarche qualité, notamment par la compilation des documents supports (les plans d'action (qualité et SAR), le plan stratégique, le dossier d'avancement, le planning du SAR, etc.) à celle-ci, librement accessible à tous. Il en résulte que les ressources au service de la qualité sont présentes mais que leur usage et leur impact sur le quotidien sont encore faiblement formalisés (le dossier d'avancement fourni en amont de la visite pointe des éléments pertinents mais dont l'analyse est peu développée), conférant alors à la qualité un caractère implicite, spontané, intuitif (voir critère C. Culture qualité).

RECOMMANDATIONS

1. Le comité suggère d'engager une réflexion, à l'échelle de la section, permettant d'identifier avec plus de précision les actions spécifiques à mettre en œuvre en lien avec les ressources enseignantes repérées, et ce afin de soutenir une démarche qualité. Cela pourrait passer par la création d'un « espace qualité » propre à la section et au service du travail des enseignants.
2. En dépit de la forte implication de chacun, enseignants et établissement, il semble souhaitable de mieux identifier les actions mises en œuvre dans l'accompagnement des enseignants dans une démarche de formation continue afin de leur permettre d'élargir leur propre socle de compétences, et afin de soutenir leur développement professionnel dans le domaine pédagogique. L'appui sur le réseau commun aux EAFC semble constituer ici une ressource.

Droit de réponse de l'établissement

3. Au sujet de la mise en œuvre et de l'analyse des EEE, le comité propose deux pistes de travail qui ne sont pas exclusives l'une de l'autre. La première réside dans l'intégration des retours des étudiants à l'échelle de la coordination qualité, c'est-à-

dire envisager un traitement au niveau de l'établissement dans la perspective de renforcer le développement de la qualité selon des orientations communes et partagées entre les différentes sections. La seconde piste s'inscrit dans la continuité de la première : favoriser les échanges entre les professeurs en tenant compte des retours d'étudiants pour alimenter l'analyse de leurs pratiques professionnelles.

4. Afin de soutenir et pérenniser une démarche qualité encore trop intuitive et implicite bien que présente dans l'esprit de chacun, le comité recommande un travail de formalisation de cette démarche qualité et surtout des outils au service de la mise en œuvre de la qualité (par ex. quel impact sur les pratiques pédagogiques du quotidien ?).

Droit de réponse de l'établissement

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

1. La collaboration (mutualisation de certains enseignements) initiée avec la HERS et l'E AFC Sud-Luxembourg se déploie aujourd'hui dans un contexte qui semble complexe pour toutes les parties prenantes. En particulier, les étudiants, en dépit du peu de déplacements, éprouvent des difficultés d'une part à se rendre sur le site de l'école partenaire au vu de l'écart géographique qui sépare les deux implantations et d'autre part à concilier les cultures de formation propres aux deux établissements. En outre, s'ajoutent les difficultés inhérentes au distanciel, dont les risques accrus de décrochage que cela engendre ont été identifiés par l'établissement depuis la crise sanitaire (cf. dossier d'avancement critère B.6). Pour autant, cette collaboration présente des aspects positifs qui sont à saluer, comme, par exemple, le travail réalisé sur les grilles d'évaluation qui témoigne d'une volonté d'ouverture et de mise en commun de bonnes pratiques. A l'origine, cette collaboration avait pour objectif de répondre aux exigences en matière de diplomation. Néanmoins, les récentes évolutions du cadre légal ont levé ces contraintes. Dès lors, se pose la question de la plus-value de cette collaboration pour les parties prenantes et de la nature de ses bénéfices en termes de qualité de formation. En effet, le maintien de la mutualisation d'enseignements contraignant les étudiants à se déplacer, tend à accroître les efforts qui leur sont demandés, et contribue à une certaine forme d'épuisement pouvant conduire à l'arrêt de la formation.

Droit de réponse de l'établissement

2. Le stage constitue un point central de la formation et un tremplin vers la bonne insertion professionnelle des étudiants. Dans ce cadre, la recherche d'une structure d'accueil pour ce stage est appréhendée comme un temps de formation à part entière, une compétence à acquérir par les étudiants. Lorsqu'ils éprouvent des difficultés à trouver un stage, l'établissement ne les laisse toutefois pas totalement livrés à eux-mêmes, en proposant des modules via le SAR et en mettant à disposition en dernier recours d'une base de données d'entreprises disposées à recevoir des stagiaires. Cependant, le stage, lorsqu'il est réussi, est aussi l'occasion pour l'étudiant de s'insérer professionnellement, les entreprises n'hésitant pas à leur proposer un poste avant même la fin de leur formation. Il en résulte donc un risque important pour les étudiants de ne pas terminer leur cursus, ni même de valider leur diplôme. Or, les conséquences à plus long terme peuvent être délétères en termes d'évolution de carrière (accès à des postes à responsabilité, progression sur l'échelle salariale, réorientation vers d'autres fonctions, etc.) ou de poursuite de formation.

Efficacité et équité du programme

3. La direction de l'établissement, les coordinations qualité et de la section Bachelier en Informatique de Gestion ainsi que les chargés de cours, semblent tous conscients des différentes raisons expliquant le décrochage étudiant. En réponse à l'abandon en première année de formation, lié dans certains cas à une mauvaise orientation, l'établissement a renforcé l'information en début de cursus, voire en amont des inscriptions. Concernant l'abandon en fin de parcours, des actions ont été mises en place pour épauler au mieux les étudiants sur les aspects méthodologiques propres à la structuration et à la rédaction du TFE. Néanmoins, il semble qu'un élément soit encore insuffisamment mis en avant dans la réflexion sur les causes de l'abandon en fin d'études : la plus-value qu'offre le diplôme. Si les étudiants n'éprouvent pas de difficultés à s'insérer professionnellement, cela devient plus une question de sens que de difficultés d'apprentissage. En effet, bien qu'ils ne le perçoivent pas à ce moment de leur formation, ils peuvent se trouver freinés plus tard dans leur carrière par la non-obtention du diplôme de bachelier. Dès lors, la question de la diplomation prend ici une toute autre ampleur. En témoignent les retours en formation réguliers d'anciens étudiants qui tentent, avec difficulté et plus ou moins de réussite, d'obtenir le diplôme après quelques années d'activité professionnelle.
4. Le SAR semble être une instance qui fonctionne bien dans l'établissement. Il se révèle réactif et propose des ateliers en réponse aux problématiques méthodologiques ou techniques rencontrées par les étudiants. En revanche, il ne semble pas proposer un accompagnement pour pallier les difficultés organisationnelles et psychologiques (concilier vie professionnelle, vie de famille et études, découragement face à l'ampleur de la tâche) au-delà des aménagements déjà pensés pour amortir ces difficultés (étalement sur 4 années, préservation de quelques soirées libres dans la semaine). Par ailleurs, les activités du SAR sont concentrées sur la seule implantation de Marche, distante de celle sur laquelle est dispensé le Bachelier en Informatique de Gestion et le catalogue du SAR ne propose pas d'ateliers thématiques propres au domaine de ce bachelier. Ainsi, il apparaît que les étudiants du Bachelier en Informatique de Gestion se sentent parfois peu concernés et hésitent à solliciter le SAR. Il n'est par ailleurs pas toujours aisé pour un étudiant en difficulté de faire cette démarche.

Droit de réponse de l'établissement

5. Dans le prolongement de ce point, le comité souligne l'engagement de l'établissement pour soutenir les étudiants en difficulté de mobilité. La mise à disposition de matériel informatique ou encore la diffusion en visioconférence de certains cours sont autant de solutions pour leur permettre de ne pas prendre trop de retard dans leur formation. Néanmoins, le distanciel n'est pas toujours possible dans le cadre d'une formation professionnalisante nécessitant du matériel spécifique, voire des travaux pratiques, comme c'est le cas pour le Bachelier en Informatique de Gestion.

RECOMMANDATIONS

1. Dans le contexte complexe d'une collaboration qui n'apparaît pas pleinement satisfaisante, le comité invite l'établissement et les acteurs de la section Bachelier en Informatique de Gestion à re-réfléchir le cadre de cette collaboration avec les deux

établissements partenaires (EAFC Sud-Luxembourg et HERS), afin d'identifier ce qu'il convient de renforcer et à l'inverse ce qui pourrait, voire devrait, être abandonné.

2. Le comité suggère la mise en place, en complément des actions déjà entreprises, d'initiatives visant à sensibiliser les étudiants à la valeur ajoutée du diplôme afin de travailler avec eux le sens de cette épreuve autour du TFE. Concrètement, ces initiatives pourraient prendre la forme de témoignages d'anciens diplômés, d'une communication plus explicite auprès des lieux de stage accueillant les étudiants (interventions, flyers, etc.), de la diffusion d'informations destinées aux étudiants de 3e et 4e année, etc.
3. Si les acteurs de la section du Bachelier en Informatique de Gestion garantissent, par leur aide, un stage à tous les étudiants, le comité souhaite les sensibiliser à l'importance de l'accompagnement pendant le stage : un suivi régulier de l'étudiant pourrait éviter un potentiel décrochage en le rendant attentif à l'importance, à long terme, de la présentation du TFE afin de valider le diplôme. Dans le prolongement de ce travail, le comité suggère que les référents des stages communiquent plus en amont avec les entreprises partenaires afin d'une part de les rendre attentives au rôle formateur qu'elles jouent dans le cursus de l'étudiant et d'autre part, de les sensibiliser aux écueils découlant d'une embauche précoce des étudiants n'ayant pas terminé leur programme d'études. En d'autres termes, le comité recommande que l'établissement fasse du lieu de stage un lieu de formation en mettant notamment en place un dialogue proactif entre le tuteur académique et le tuteur industriel.
4. Le comité est sensible à l'engagement de l'établissement et du SAR pour soutenir un public étudiant parfois très fragile. Cette aide étant surtout de nature méthodologique, le comité invite l'établissement à réfléchir à la façon d'aider les étudiants afin que ceux-ci demeurent motivés et engagés dans leur formation (partage d'expérience d'anciens qui ont terminé et qui témoignent de leur réussite, mise en exergue de la valeur du diplôme, etc.).
5. En outre, toujours en relation avec l'aide à la réussite, l'établissement gagnerait à réfléchir à la manière dont le SAR pourrait se saisir des spécificités du Bachelier en Informatique de Gestion, notamment en ce qui concerne les enseignements qui nécessitent du présentiel et/ou du matériel spécifique et les enseignements bisannuels (par ex. par la mise en place d'une évaluation annuelle pour ces derniers).

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Implication des parties prenantes

1. Le comité salue l'implication importante des enseignants et les relations de proximité et de confiance nouées avec les étudiants. Ces derniers trouvent en leurs formateurs des personnes aidantes et soutenantes. Cette solidarité s'exprime également au sein de l'équipe pédagogique même, qui se caractérise par une très forte cohésion. Néanmoins, du fait de l'implantation géographique de la formation et de son organisation, les étudiants entretiennent peu de contacts avec d'autres parties prenantes que leurs camarades de promotion et leurs enseignants. Ainsi, il semblerait qu'il y ait peu de communication entre les étudiants des différentes années, ce phénomène étant accru par l'organisation modulaire et la possibilité pour certains de ne suivre que quelques enseignements. Ces aspects alimentent, dans une certaine mesure, le sentiment d'isolement des étudiants et le découragement de certains à persévérer dans leur formation.

RECOMMANDATIONS

1. De l'avis du comité, un réseau *alumni* regroupant les anciens étudiants faciliterait le partage d'expériences étudiantes et permettrait de créer des liens plus forts entre les différentes promotions. Indirectement cette mise en réseau aurait deux effets positifs : aider les étudiants dans la recherche de leur stage, sans pour autant se substituer aux initiatives déjà en place ; et offrir un soutien psychologique pour les inciter à aller jusqu'au terme de leur parcours de formation.

Conclusion

Le comité tient à remercier l'établissement et la section pour la bonne organisation de la visite, tant dans les échanges en présentiel que pour ceux à distance. Il salue également l'engagement et l'implication des différentes parties prenantes lors des entretiens qui ont jalonné cette visite d'évaluation continue.

La section Bachelier en Informatique de Gestion fait preuve d'une très forte cohésion et de relations de confiance aussi bien entre les enseignants, qu'entre ceux-ci et leurs étudiants. Ce contexte est propice au déploiement d'une démarche qualité dont le comité a pu percevoir les efforts entrepris à cet égard. Les actions engagées méritent d'être poursuivies. D'autres pistes de travail ont également été indiquées dans les recommandations formulées dans le présent rapport. Le comité souligne notamment l'intérêt d'une part de rediscuter les termes des collaborations avec l'E AFC Sud-Luxembourg et la HERS, et d'autre part de profiter des opportunités de développement que constituent l'appui possible sur le réseau des EAFC ou encore la création à envisager d'un réseau des *alumni*.

En interne, en dépit de la situation géographique propre à la section et de l'organisation du programme en cours du soir, la démarche qualité gagnerait à s'inscrire dans une réflexion plus transversale (par ex. une lecture et une exploitation des EEE commune aux différents cours), notamment dans la perspective de répondre à la nécessité de renforcer la place du TFE et le sens de la diplomation pour les étudiants.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue
Informatique

2022-2023

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

- *Globalement, il nous semble que le rapport donne beaucoup d'importance aux considérations "périphériques" et fort peu à la pédagogie, alors qu'il s'agit tout de même du "core business" d'un établissement scolaire et que l'axe pédagogique est bien mis en valeur dans notre plan d'action. Lors des échanges avec les experts, nous avons pourtant insisté sur ces préoccupations pédagogiques.*
- *Curieusement, aucune mention n'est faite de la crise COVID dans l'introduction consacrée aux "principales évolutions de contexte depuis la précédente évaluation" ! On aurait pu mettre en valeur la capacité d'adaptation dont a fait preuve la section (et l'établissement en général) pour maintenir un enseignement de qualité malgré les circonstances difficiles. Pas un mot de la "conversion au distanciel" qui a été réalisée par les enseignants (et par l'équipe administrative) et qui poursuit ses effets encore aujourd'hui. Ces points ont pourtant été évoqués lors des entretiens.*

Partie du rapport (A/B/C) n° de page, n° §	Observation de fond
Synthèse, p.4	<p>Faiblesses principales : Enseignement mutualisé et délocalisé avec L'EAFC Sud-Luxembourg.</p> <p><i>La délocalisation de notre établissement ne nous apparaît pas comme une faiblesse mais plutôt comme une menace, puisque nous n'avons aucune emprise sur ce critère. Quant à la mutualisation de l'enseignement, elle nous semble au contraire participer à nos forces puisque nous enrichissons notre population d'étudiants et repensons nos pratiques en nous confrontant à des visions et un mode de fonctionnement différents des nôtres.</i></p>
Critère A, p.8, Recommandations, point 2.	<p>En dépit de la forte implication de chacun, enseignants et établissement, il semble souhaitable de mieux identifier les actions mises en oeuvre dans l'accompagnement des enseignants dans une démarche de formation continue afin de leur permettre d'élargir leur propre socle de compétences, et afin de soutenir leur développement professionnel dans le domaine pédagogique. L'appui sur le réseau commun aux EAFC semble constituer ici une ressource.</p> <p><i>Chaque année le catalogue de formation en cours de carrière de WBE est proposé aux enseignants. De plus, nous organisons plusieurs fois par an des formations en interne afin de former nos enseignants au nouveau matériel et nouveaux outils disponibles dans l'établissement. En outre, en 2021-2022, une enquête réalisée par notre référent numérique proposait aux enseignants de faire part de leurs besoins de formation afin de les organiser.</i></p>
Critère A, p.8, Recommandations, point 4.	<p>Afin de soutenir et pérenniser une démarche qualité encore trop intuitive et implicite bien que présente dans l'esprit de chacun, le comité recommande un travail de formalisation de cette démarche qualité et surtout des outils au service de la mise en oeuvre de la qualité (par ex. quel impact sur les pratiques pédagogiques du quotidien ?).</p> <p><i>Toute la démarche qualité est formalisée et tous les documents sont archivés dans une équipe Teams dédiée. Celle-ci avait été évoquée dans le DAV et libre accès à cette équipe avait été donné au comité lors de la visite. On y retrouve notamment les PV de toutes les rencontres, la fiche de mission du coordinateur de section, les plans d'action (qualité et SAR), le plan stratégique, le dossier d'avancement, le planning du SAR, les outils de WBE, les procédures d'inclusion, des fiches d'aide pour, entre autres, créer une fiche cours, lire un dossier pédagogique, ... Tous les enseignants des bacheliers ont accès à cette équipe.</i></p>
Critère B, p.9, Constats et analyses, pertinence du programme, point 1.	<p>La collaboration (mutualisation de certains enseignements) initiée avec la HERS et l'EAFC Sud-Luxembourg se déploie aujourd'hui dans un contexte qui semble complexe pour toutes les parties prenantes. En particulier, les étudiants, en dépit du peu de déplacements, éprouvent des difficultés d'une part à se rendre sur le site de l'école partenaire au vu de l'écart géographique qui sépare les deux implantations et d'autre part à concilier les cultures de formation propres aux deux établissements.</p> <p><i>Nous ne comprenons pas ce constat car les étudiants ne se déplacent que pour la prise de contact et la présentation du déroulement du cours lors de la première séance. Le reste de l'unité se déroule entièrement à distance. Quant aux démarches administratives, elles sont assurées par nos secrétariats respectifs.</i></p>

	<i>Les étudiants reçoivent les documents à signer sur leur implantation.</i>
Critère B, p.9, Constats et analyses, efficacité et pertinence du programme, point 4.	<p>Ainsi, il apparaît que les étudiants du Bachelier en Informatique de Gestion se sentent parfois peu concernés et hésitent à solliciter le SAR</p> <p><i>Des ateliers sont organisés tout au long de l'année et sont également proposés aux étudiants du BAC info. Si la majorité de leurs cours sont dispensés à Jemelle, certains (le cours d'anglais, par exemple) sont dispensés à Marche et les étudiants n'ont jamais évoqué de difficultés à se déplacer. Pour rappel, il faut une dizaine de minutes en voiture pour aller d'une implantation à l'autre.</i></p> <p><i>De plus, malgré de nombreuses sollicitations auprès des enseignants du bachelier en informatique pour nous proposer des ateliers de SAR thématiques, propres à leur domaine, aucune demande ne nous est revenue. Dans ces conditions, il est difficile pour nous de prévoir une remédiation pertinente.</i></p>

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité



Nathalie Toby
Directrice

Nom et signature du coordonnateur de l'autoévaluation

Mylène Waseige
Coordinatrice qualité